

Mise en œuvre de Delivery sur le marché DEF

■ Consultation sur la mise en œuvre du programme Delivery sur le marché DEF (suite de la consultation débutée en séance des 9 et 10 juin 2015)

Pour plus d'informations sur le projet Delivery, merci de vous de vous reporter au [précédent compte rendu s'y rapportant](#) :

Nos commentaires (extraits)

La CFE-CGC maintient un certain nombre de remarques et de points de vigilances qui s'appuient aussi sur des remontés terrains récentes.

Le SI :

« Pas de nouveau SI, mais une évolution du SI réfléchi. Avec des étapes qui vont se dérouler jusqu'en 2018 ». La simplification du SI qui s'adresse aux RAC 1 ou aux offres « standard » avec la mise en place de « Concerto + » aurait tendance à nous rassurer. Mais la mise en place d'un SI sur le long terme est une source d'inquiétude et de RPS qu'il faudra bien accompagner. C'est un point crucial pour le bon déroulement de DELIVERY et nous y porterons une attention constante.

La formation :

Il est indispensable que le cursus de formation soit individualisable et adapté à chacun. Recruter des soutiens supplémentaires est primordial dès lors que nous en constatons, aujourd'hui, le manque flagrant ! Il est essentiel de disposer de soutiens en nombre suffisant, dans tous les établissements et cela constitue un point de vigilance décisif.

Les comblements de postes :

Pour que le comblement de poste se passe bien dans toutes les unités et surtout dans les UI qui découvrent le projet depuis moins de temps que les AE, il faut avoir à disposition les fiches de poste avec un contenu précis des tâches. Les RAI actuels se posent beaucoup de questions et ont du mal à visualiser le poste de RPI, Il y a réellement une inquiétude et un déficit d'information dans les UI.

Par ailleurs, nous avons appris que le « Mercato » a commencé de façon officieuse au GIPSE. Quelques recrutements ont déjà eu lieu sur des postes actuels du GIPSE certes, mais personne n'est dupe, il s'agit de salariés déjà prévus pour intégrer la future Fabrique sur des métiers bien définis. Tant mieux pour les élus, mais les autres personnels en place se posent beaucoup de questions, et les supputations fleurissent. Il faut faire cesser immédiatement ces manœuvres.

L'accompagnement RH

La CFE-CGC veillera à la bonne exécution des engagements de DEF sur l'accompagnement en termes de promotions, parcours qualifiant, MEC, primes exceptionnelles, sachant que la négociation au niveau des périmètres sociaux apportera des précisions.

La demande de mettre en bande D tous les RAC 1 nous semble difficile à date, car décalerait toutes les bandes vers le haut ce qui n'est pas réaliste. En revanche, la CFE-CGC demande que tous les RAC1 qui souhaitent évoluer soient positionnés par les différents processus de promotions sur un RAC2 d'ici à 5 ans. Ce qui signifie que les budgets et les accompagnements soient mis en place. Le RAC1 serait dévolu aux affaires simples pour les personnels qui ne souhaiteraient pas évoluer pour diverses raisons (TPS, retraites...).

Sur SCE, nous espérons que le groupe de travail mis en place permettra de répondre aux questions qui ont été posées en CE sur les plans de promotion et les créations de parcours pro. Aujourd'hui, la communication sur l'accompagnement au sein de SCE n'est ni claire ni transparente. Nous souhaitons donc avoir un éclaircissement quant à la vision nationale du projet.

La note de cadrage

Une note de cadrage a été demandée par les membres de la commission toutes OS confondues. Le principe accepté est en cours de discussion : cette note de cadrage est essentielle au déploiement du projet en assurant une cohérence et une égalité entre les territoires. Les discussions et négociations vont continuer dans les DO car la mise en forme de DELIVERY sur plusieurs unités peut s'avérer complexe. Les mesures d'accompagnement seront négociées au niveau de chaque DO ou Divisions, mais il faudra qu'elles soient cohérentes entre elles.

Il aurait été souhaitable, donc, que cette note de cadrage soit jointe au dossier présenté ce jour en CCUES, pour que l'avis puisse être rendu en toute connaissance de cause.

En conclusion

La CFE-CGC constate déjà malheureusement des dérives de toutes natures, qu'une vigilance et des mises au point constantes ne suffisent pas à enrayer. Malgré la pertinence du projet, la CFE-CGC ne peut donc, en l'état actuel, que s'abstenir sur ce dossier.

Plus d'infos sur Delivery : http://www.cfecgc-orange.org/images/stories/documents/CR_CCUES_mai_2015deliverydef.pdf

VOTE :

21 abstentions CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, STC
4 CONTRE SUD

Résolution votée en séance : Les élus du CCUES réunis le 23 septembre 2015 ont rendu un avis pour permettre le lancement du projet DELIVERY. Ils demandent une information après consultation de tous les CHSCT et CE concernés. Ils demandent également une présentation du bilan après la mise en œuvre.

La Commission Entreprises reste mandatée sur ce dossier.

Vos correspondants CFE-CGC

Georges Beauvais (SCE), Maxence d'Eprenesnil (IMTW), Noël Fayeaux (DO Centre Est),
Frédérique Limido-Milesi (Fonctions Support Finances), Franca Lostys (Orange France Siège),
Eric Picot (DO Normandie Centre), Elisabeth Rivier (DO Ile de France), Christian Simon (DTSI),
Philippe Vidal (Représentant Syndical)

Tout ce que la Direction vous tait est sur le web CFE-CGC !

www.cfecgc-orange.org

■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.



Je choisis mes publications

- lettre

**COMPRENDRE
& AGIR**

(actualité sociale du Groupe, 3 n° / an)
+ revue de presse mensuelle

- lettre

**EPARGNE
& ACTIONNARIAT
SALARIES**

(analyse de la stratégie,
décryptage de l'épargne salariés, 3 n° / an)
+ mails pratiques épargne salariale
+ revue de presse mensuelle

Je complète mes coordonnées

- Madame Monsieur

Prénom / Nom

Établissement (CE)

*Vous pouvez recevoir nos informations sur une ou deux adresses mail.
Complétez selon votre choix :*

mail pro

mail perso

téléphone mobile